

L'AGRICULTURE LOCALE EN 2020 PREMIERS RÉSULTATS DU RECENSEMENT GÉNÉRAL AGRICOLE





Hélène Bouteloup

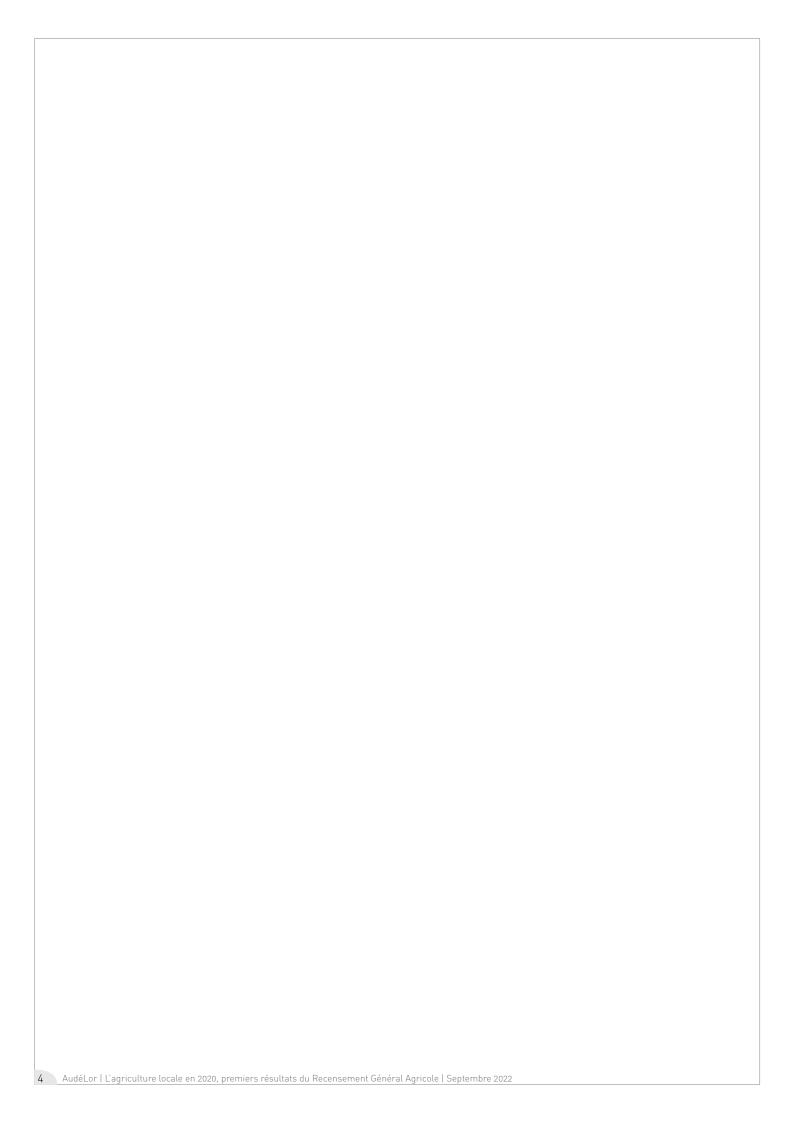
Équipe projet : Arnaud Le Montagner, Caroline Le Neures, Armelle Livory-Moser, Marina Rieux, Émeline Kenward

Directeur de la publication : Freddie Follezou

ISSN 2118-1632

# **SOMMAIRE**

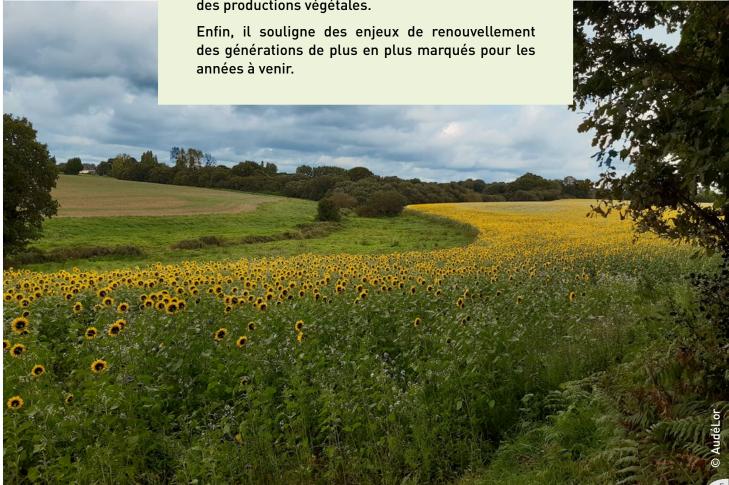
INTRODUCTION	5
L'ESSENTIEL À RETENIR	6
UNE SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) QUI NE DIMINUE PLUS	8
UNE SAU STABLE QUI CACHE DES DISPARITÉS TERRITORIALES	
UNE ÉVOLUTION DE LA SAU VERS LES CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX	9
1 075 EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2020	10
UNE DIMINITION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS À UN RYTHME PLUS FAIBLE	
QUE SUR LES DERNIÈRES DÉCENNIES	10
UNE CROISSANCE DE LA TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS : 64 HA EN 2020	11
UN RECUL DE L'ÉLEVAGE, MÊME S'IL RESTE POUR L'INSTANT MAJORITAIRE	
UNE PROGRESSION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES	
LES FORMES SOCIÉTAIRES DÉSORMAIS DOMINANTES	
LES GRANDES EXPLOITATIONS SONT DÉSORMAIS LES PLUS NOMBREUSES	16
UNE PERTE D'EMPLOIS AGRICOLES ESSENTIELLEMENT DUE A LA BAISSE DES	
CHEFS D'EXPLOITATION	
UNE PERTE DE 147 ETP ENTRE 2010 ET 2020	17
LES CHEFS D'EXPLOITATIONS ET CO-EXPLOITANTS CONSTITUENT LE SOCLE DES EMPLOIS PERMANENTS AGRICOLES	10
1 ACTIF AGRICOLE PERMANENT SUR 4 EST DÉSORMAIS SALARIÉ EN 2020	
LES ETP DE SAISONNIERS ET SALARIÉS OCCASIONNELS AGRICOLES	17
ONT PROGRESSÉ DE 10 % DEPUIS 2010	19
L'ÉLEVAGE MOBILISE 58 % DES ETP EN 2020	
UN ENJEU DE RENOUVELLEMENT DE PLUS EN PLUS MARQUÉ	20
PLUS DE LA MOITIÉ DES CHEFS D'EXPLOITATION ONT PLUS DE 50 ANS EN 2020	
1 EXPLOITATION SUR 6 À TRANSMETTRE DANS LES ANNÉES À VENIR	
UNE PROGRESSION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET DES CIRCUITS COURTS	22
UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE DYNAMIQUE	
ENVIRON 3% DES EXPLOITATIONS ENGAGÉES DANS UNE AUTRE DÉMARCHE DE QUALITÉ	
UNE CONFIRMATION DE LA PLACE DES CIRCUITS COURTS SUR LE TERRITOIRE	
Z00M SUR LES 3 EPCI	2/.
L'AGRICULTURE SUR QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ EN 2020	
L'AGRICULTURE SUR LORIENT AGGLOMÉRATION EN 2020	
L'AGRICULTURE SUR BLAVET BELLEVUE OCÉAN COMMUNAUTÉ EN 2020	





Le recensement général agricole de 2020 confirme l'importance de la couverture spatiale du secteur agricole sur le pays de Lorient-Quimperlé, avec près de 69 000 ha soit 47 % du territoire. Il confirme également la tendance à la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Cette dynamique est toutefois ralentie par rapport aux décennies précédentes.

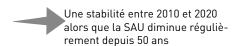
On observe parallèlement une augmentation de la surface moyenne, et également une progression des productions végétales.



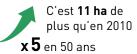


**DU TERRITOIRE CONSACRÉ À L'AGRICULTURE** 

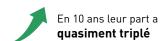
> soit près de 69 000 ha



**UNE EXPLOITATION** OCCUPE 64 ha **EN MOYENNE** 



















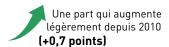












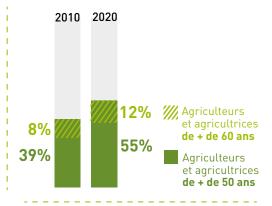






mais représentent **8% des ETP** 













Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020



# UNE SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) QUI NE DIMINUE PLUS

# UNE SAU STABLE QUI CACHE DES DISPARITÉS TERRITORIALES

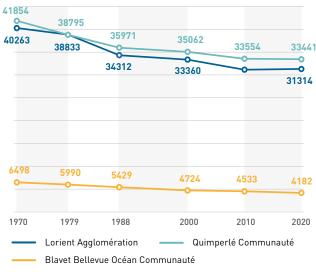
Les surfaces consacrées à l'agriculture occupent près de 69 000 ha soit 47 % du territoire (59 % en Bretagne). Cela représente 4,2 % de la SAU bretonne. Les surfaces agricoles n'ont reculé que de 300 hectares, soit -0.4 % en dix ans, contre plus de 3 900 ha sur la période précédente (-5,3 %). Cette tendance s'observe aux échelles régionales et nationales. Ce chiffre globalement stable cache des disparités territoriales :

- sur Blavet Bellevue Océan Communauté, la surface agricole utile a diminué de 350 hectares depuis 2010, soit quasiment le double de la période précédente (-191 ha)
- sur Quimperlé Communauté, le recul est plus faible, avec seulement 113 hectares en moins en dix ans contre plus de 1 500 ha entre 2000 et 2010.
- sur Lorient Agglomération, un gain de surfaces agricoles a été observé (+161 ha). Cette évolution positive peut être attribuée à une prise en compte variable des prairies, mais également à une très forte augmentation des surfaces en céréales et oléagineux.

#### Évolution de la SAU depuis 1970 sur le pays de Lorient-Quimperlé



# Evolution de la SAU depuis 1970 sur les EPCI du pays de Lorient-Quimperlé



Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 Sources : Agreste, RGA 1970 à 2020

**Audélor** 

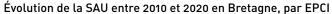


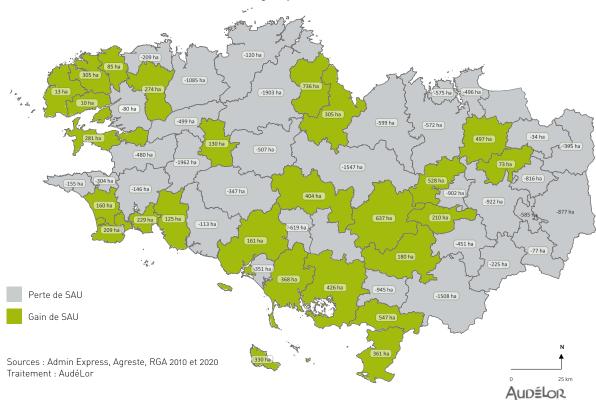
La Surface Agricole Utile (SAU) est identifiée au siège de l'exploitation dans le RGA.

Les céréales et oléagineux regroupent une grande variété de productions : blé, orge, épeautre, avoine, seigle, maïs grain, sarrasin, mélanges, etc. pour les céréales, et le colza, tournesol, soja, lin ou autres pour les oléagineux.

Les fourrages annuels comprennent le maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y compris avec des céréales).

Les prairies regroupent les prairies artificielles (dont luzerne), les prairies temporaires, les prairies permanentes productives et peu productives, et les bois pâturés (uniquement en 2020).





# UNE ÉVOLUTION DE LA SAU VERS LES CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

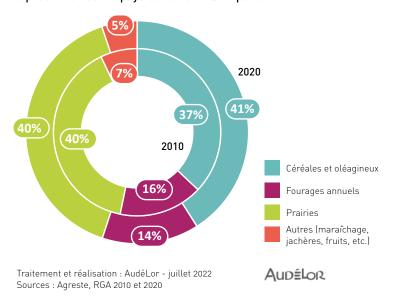
Les évolutions sont très contrastées selon le type de production, avec un recul des surfaces notamment consacrées aux fourrages annuels (-1 535 ha soit -14%), au maraîchage (-490 ha soit -20%) ou encore les jachères (-575 ha soit -50%).

Tandis que les surfaces occupées par les céréales et les oléagineux augmentent très fortement sur la dernière décennie (+2 610 ha, soit +10 %).

Les surfaces occupées par les prairies restent stables entre 2010 et 2020, avec 40 % de la SAU.

L'évolution de la surface agricole utile fera l'objet d'une analyse plus approfondie en partenariat avec le Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF).

#### Évolution des surfaces entre 2010 et 2020 selon la production sur le pays de Lorient-Quimperlé





# 1 075 EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2020

## UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS À UN RYTHME PLUS FAIBLE QUE SUR LES DERNIÈRES DÉCENNIES

Le territoire compte aujourd'hui 1 075 exploitations agricoles soit 4% des fermes bretonnes. De facon similaire à l'ensemble du territoire national, le nombre d'exploitations agricoles continue de décroître, à un rythme toutefois ralenti par rapport aux décennies précédentes dans le pays de Lorient-Quimperlé. La baisse est de -20% entre 2010 et 2020 contre -33 % entre 2000 et 2010.

Le recul est de -19 % sur Lorient Agglomération, il est plus marqué sur Blavet Bellevue Océan Communauté (-26%), et il est atténué sur Quimperlé Communauté (-14%).

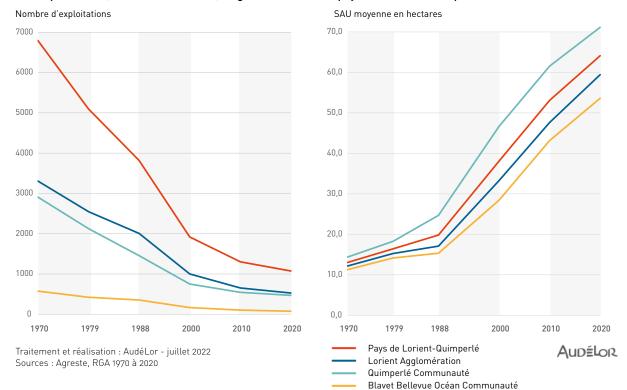


## UNE CROISSANCE DE LA TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS : 64 HA EN 2020

La baisse du nombre traduit une concentration des exploitations : la SAU moyenne a augmenté de 50 hectares en 50 ans. Ce phénomène s'observe dans les mêmes proportions à l'échelle régionale (62 ha en 2020). Ainsi, les exploitations ont gagné 11 hectares en moyenne depuis 2010, portant la surface moyenne à 64 hectares.

Cette évolution est similaire sur les trois EPCI qui composent le territoire. La tendance est plus marquée sur Lorient Agglomération, qui gagne quasiment 12 hectares en dix ans, la surface agricole utile moyenne reste plus faible, avec 59,4 ha en 2020. Sur Blavet Bellevue Océan Communauté, la SAU moyenne progresse de 10 hectares et atteint 53,6 ha seulement. Tandis que sur Quimperlé Communauté, le gain est également d'environ 10 ha, mais pour une SAU moyenne de 71,2 ha. Cela s'explique par des élevages laitiers plus nombreux, avec une SAU importante : 100 ha en moyenne sur Quimperlé Communauté.

#### Les exploitations, moins nombreuses, s'agrandissent sur le pays de Lorient-Quimperlé





# LE RECENSEMENT GÉNÉRAL AGRICOLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- Avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- Atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure a un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- Avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présumé de l'indépendance de gestion.

La collecte se déroule entre le 1er octobre 2020 et fin avril 2021. Les données collectées portent sur la campagne agricole 2019-2020.

## UN RECUL DE L'ÉLEVAGE, MÊME S'IL RESTE POUR L'INSTANT MAJORITAIRE

On observe un recul global du nombre d'exploitations. Toutefois, les évolutions sont très différentes en fonction du type de productions. 25 % des élevages ont disparu entre 2010 et 2020 contre 30% en Bretagne. Ils représentent aujourd'hui 60% des exploitations agricoles du pays de Lorient-Quimperlé. Les pertes portent principalement sur les bovins lait (-26%) et sur l'élevage hors-sol (-30%) et notamment les élevages de volailles (-35%). Le lait reste toutefois l'orientation agricole principale sur le territoire, avec 285 exploitations spécialisées (-26 % en dix ans).

Cette baisse du nombre d'exploitations s'accompagne d'une réduction du cheptel de près de 9%, principalement portée par les bovins (-8,3 %) et les volailles (-22%). Ce recul du cheptel s'observe également à une échelle régionale (-7,6%) mais l'élevage bovin et de volailles résiste mieux que sur le pays de Lorient-Quimperlé (respectivement -4% et -8,8%). En revanche, si l'effectif porcin reste stable sur notre territoire, il baisse de plus de 9% en Bretagne. Les productions animales en termes d'effectifs diminuent également à l'échelle nationale.

La diminution du nombre d'exploitations mixtes (polyculture et/ou polyélevage) est également forte avec -29% d'exploitations sur la période 2010-2020. Si elles se maintiennent à l'échelle régionale (environ 10% du total), elles passent de 12% à 10,3% sur le pays de Lorient-Quimperlé.

La Production Brute Standard ou PBS des élevages diminue (-14%) et représente les trois quarts de la PBS générée sur le territoire par l'ensemble des exploitations agricoles en 2020. La PBS des exploitations mixtes diminue également (-19%), et représente environ 10% de la PBS totale du pays de Lorient-Quimperlé en 2020.

Les exploitations en spécialisation animale emploient 1167 Équivalent Temps Plein ou ETP en 2020, soit une baisse de plus de 300 ETP en dix ans. Elles passent ainsi de 75% des ETP en 2010 à seulement 57% en 2020. La tendance à la baisse des ETP employés dans les exploitations mixtes est similaire, avec 42 ETP en moins sur la dernière décennie. La part des ETP au sein des exploitations mixtes diminue peu (-1,1 points) et représente près de 10% de l'ensemble des ETP agricoles en 2020.

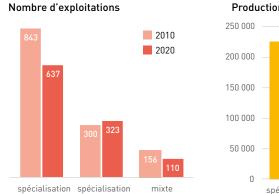
## UNE PROGRESSION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Le phénomène de végétalisation des productions agricoles du territoire se poursuit, avec une progression de 7,1 points des exploitations en spécialisation végétale sur le pays, entre 2010 et 2020, pour atteindre 30% des exploitations totales en 2020. On observe une dynamique similaire à l'échelle bretonne.

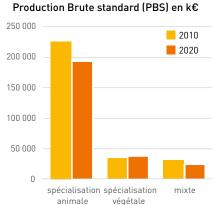
Sur le pays de Lorient-Quimperlé, ce sont principalement les fermes spécialisées en maraîchage et en horticulture qui progressent fortement (+28%) ainsi que les céréales et/ou oléoprotéagineux (+7.4%).

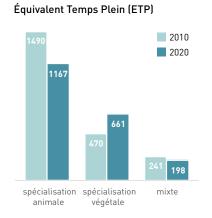
La valeur générée par les exploitations en spécialisation végétale atteint désormais 15% de la PBS totale du territoire, soit une croissance de 6%. Quant aux ETP, on observe là encore une progression: en 2020, un tiers des ETP travaille au sein d'une exploitation en production végétale, contre 21% en 2010.

# Évolution entre 2010 et 2020 du nombre d'exploitations, de la valeur générée et des ETP selon leur spécialisation sur le pays de Lorient-Quimperlé



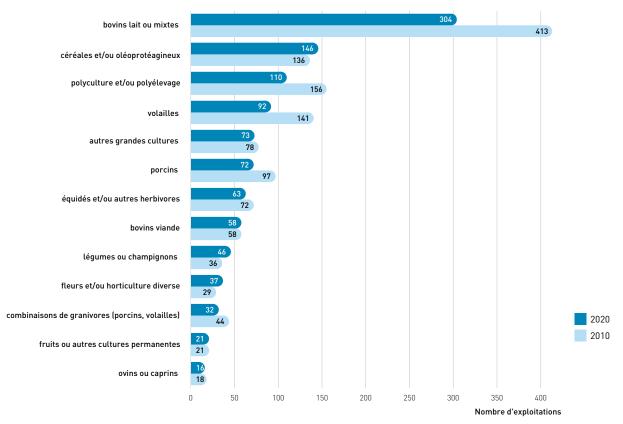
animale





Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 | Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

Évolution du nombre d'exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX) sur le pays de Lorient-Quimperlé entre 2010 et 2020



Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 | Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

AUDÉLOR



OTEX | On parle ici de l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX), c'est-à-dire de leur spécialisation. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la production brute standard (PBS) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

PBS | La PBS, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide. Pour le recensement agricole 2020, les coefficients utilisés pour le calcul de la PBS résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix observés sur la période 2015 à 2019.

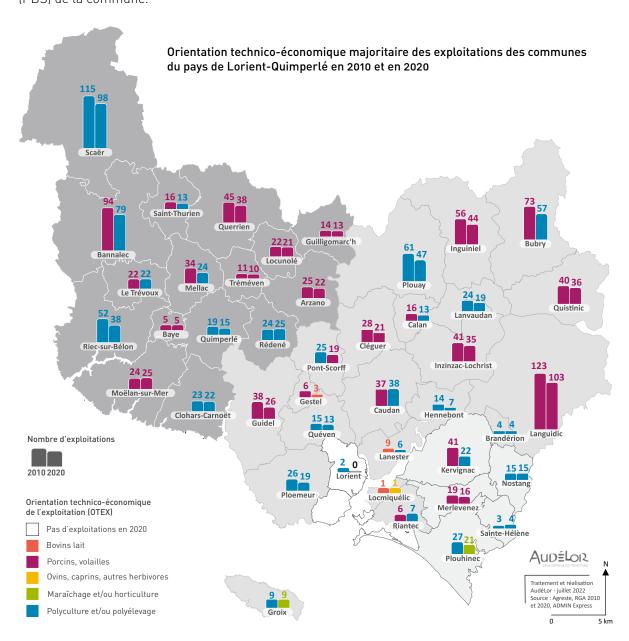
ETP | Un équivalent temps plein ou ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.

8 communes sont passées d'une dominante porcins-volailles en 2010 à la polyculture-polyélevage en 2020, contre une seule commune avec une dynamique inversée (Pont-Scorff). 5 autres communes changent d'OTEX majoritaire entre 2010 et 2020; notamment Plouhinec et Groix, qui se spécialisent en maraîchage.

La carte ci-dessous indique l'orientation technico-économique dominante calculée au niveau communal. Elle dépend de la production agricole dominante observée à cet échelon géographique, c'est-à-dire générant au moins les deux tiers de la production brute standard (PBS) de la commune.

La taille des histogrammes représente le nombre d'exploitations en 2010 et en 2020, leur couleur correspond à l'OTEX majoritaire sur la commune en 2010 et en 2020.

Sur le pays de Lorient-Quimperlé, plus de la moitié des communes ont une production agricole dominante en polyculture et/ou polyélevage, tandis que 15 communes comptent une production majoritaire d'élevages de porcs et volailles. Une seule commune est spécialisée en bovins lait (Gestel).



# LES FORMES SOCIÉTAIRES DÉSORMAIS DOMINANTES

En 2020, on observe un recul de 9 points des exploitations individuelles par rapport à 2010, ce qui correspond à une diminution de 221 exploitations. Ces petites structures représentent environ un quart de la SAU et des ETP, et seulement 22% de la richesse générée (PBS). En effet, la SAU moyenne est faible, avec 37 ha en 2020. Elles restent toutefois les plus importantes en nombre.

21 exploitations organisées en EARL ont disparu entre 2010 et 2020, cependant leur part augmente de 3 points. Elles représentent désormais près de 30% des exploitations, pour 36% de la SAU totale. Elles emploient 31% des équivalent-temps-plein (2 ETP par exploitation en moyenne), et produisent 37% de la richesse.

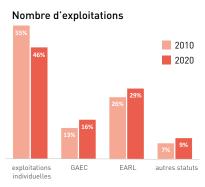
Les exploitations en GAEC se sont maintenues sur le territoire, avec un gain de 6 fermes entre 2010 et 2020 sur Quimper-lé Communauté. Les GAEC représentent 16% des exploitations, soit +3 points également depuis 2010, mais elles correspondent à plus du double en termes de SAU avec 30% de la SAU totale. En effet, les GAEC sont essentiellement des éle-

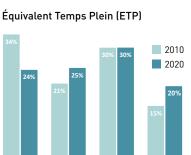
vages laitiers, qui nécessitent de grandes surfaces : la surface moyenne est de 116 ha. Elles produisent un quart de la richesse et un quart des ETP sont engagés dans les GAEC, avec près de 3 ETP en moyenne par exploitation.

Les exploitations organisées sous un autre statut juridique (SCEA, SARL, etc) progressent légèrement avec + 7 exploitations depuis 2010 sur le pays, soit 9% des exploitations. Cette croissance est observée uniquement sur Lorient Agglomération (+12 fermes). La part de SAU correspondante est similaire, avec une SAU moyenne de 61 ha. Elles produisent en revanche plus de richesse (15%) et fournissent des emplois avec 20% des ETP: 4,3 ETP moyen par exploitation en 2020.

Le développement de la forme sociétaire des exploitations agricoles est une tendance de fond. Elle est liée à l'augmentation de la taille des exploitations (SAU et PBS) qui requiert davantage de moyens humains et financiers. Les statuts de société permettent un partage des risques, mais également de rompre avec l'isolement des chefs d'exploitation.

Répartition des exploitations selon leur forme juridique sur le pays de Lorient-Quimperlé entre 2010 et 2020





FARI

autres statuts

GAEC

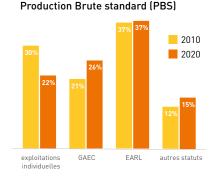
exploitations

individuelles

# 34% 30% 33% 2010 2020 2020

autres statuts

Surface Agricole utile (SAU)



Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020 exploitations

## LES GRANDES EXPLOITATIONS SONT DÉSORMAIS LES PLUS NOMBREUSES

Avec la diminution du nombre d'exploitations, leur répartition par taille économique se modifie. En 2020, ce sont désormais les grandes exploitations les plus nombreuses avec 359 exploitations soit un tiers (+3 points). Elles subissent le moins de pertes avec les petites exploitations sur le territoire, avec seulement 29 fermes de moins depuis 2010. Elles représentent plus de la moitié de la SAU du territoire, avec une SAU moyenne qui a progressé de 22 ha en 10 ans : elle est aujourd'hui de 104 ha en 2020. Le cheptel associé constitue 80% des UGB (Unités Gros Bétail) du pays. Le volume d'emplois est également conséquent avec 52% des ETP: c'est la seule catégorie ou le nombre d'ETP progresse. Elles produisent les trois-quarts de la richesse sur le pays.

Entre 2010 et 2020, ce sont les exploitations moyennes qui ont subi le plus de pertes sur le territoire, avec -134 fermes

soit -32%. Elles représentent aujourd'hui 27% des fermes du territoire contre 32% en 2010 où elles étaient les plus nombreuses. En termes de surfaces, elles occupent 31% de la SAU soit une perte de 9 points depuis 2010. Cependant, la SAU moyenne a progressé de plus de 8 ha (75 ha en moyenne en 2020). Elles emploient ¼ des ETP, soit un recul de 9 points par rapport à 2010.

Les petites et microexploitations représentent chacune 20% des fermes, pour 15% de la SAU à elles deux, et occupent 23% des ETP pour une production de près de 6% de la richesse du territoire. Elles se sont maintenues sur le territoire, que ce soit en nombre, en surfaces, en ETP ou en valeur.

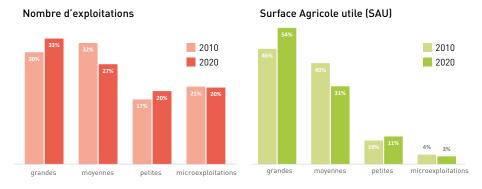
Ces phénomènes sont observés à l'échelle régionale mais aussi nationale.



#### L'UNITÉ GROS BÉTAIL (UGB)

L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGB-TA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

#### Répartition des exploitations selon leur dimension économique sur le pays de Lorient-Quimperlé entre 2010 et 2020



## Équivalent Temps Plein (ETP) Production Brute standard (PBS) 2010 2010 2020 2020 4.6% 4.6% 0.9% 0.9% microexploitations petites

Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 | Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

Audélor

Remarque : Il faut noter l'évolution de cette nomenclature entre 2010 et 2020 : les petites exploitations de 2010 sont devenues les microexploitations. Les moyennes exploitations sont devenues les petites exploitations de 2020, tandis que les grandes exploitations de 2010 ont été scindées en deux groupes : les moyennes et les grandes exploitations.



# UNE PERTE D'EMPLOIS AGRICOLES ESSENTIELLEMENT DUE A LA BAISSE DES CHEFS D'EXPLOITATION

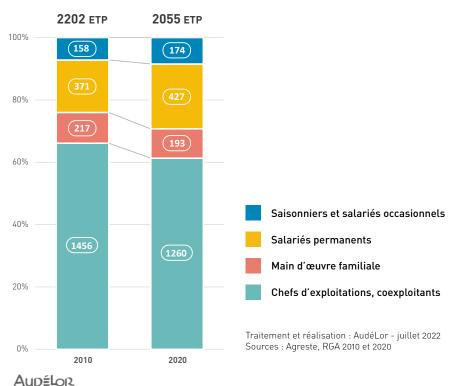
# UNE PERTE DE 147 ETP ENTRE 2010 ET 2020

Le secteur agricole occupe 2,2% des emplois du pays de Lorient-Quimperlé, ce qui est similaire à l'échelle nationale mais plus faible qu'en Bretagne (3,9%).

En 2020, 4 114 personnes travaillent dans les 1 075 exploitations agricoles du pays de Lorient-Quimperlé. Ils représentent environ 2 060 équivalents temps plein (ETP). Ce différentiel s'explique par une forte proportion de salariés saisonniers en nombre avec 46 % pour seulement 8 % en ETP. Les emplois permanents représentent ainsi 9 ETP sur 10.

La perte de 1 558 actifs équivaut à celle de 147 ETP en 10 ans. La baisse est de 7% contre 10% en Bretagne, et 11% en France. En nombre d'actifs, elle est principalement portée par la baisse des salariés occasionnels et saisonniers, tandis qu'en ETP elle est générée par la perte des chefs et cheffes d'exploitation. Cette perte d'ETP non-salariés (-13%) est compensée par la progression des ETP salariés (+14%). Ainsi la part du salariat dans l'emploi agricole est passée de 24 à 29% en équivalent temps plein en 2020.

#### Une perte de 147 ETP entre 2010 et 2020 sur le pays de Lorient-Quimperlé



## LES CHEFS D'EXPLOITATIONS ET CO-EXPLOITANTS CONSTITUENT LE SOCLE DES EMPLOIS PERMANENTS AGRICOLES

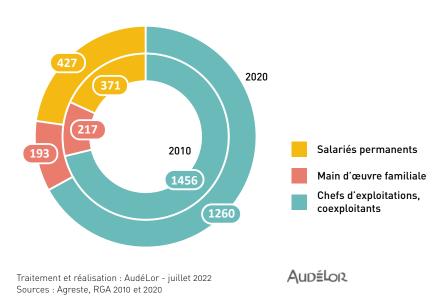
Les 2 220 emplois permanents en agriculture du pays de Lorient-Quimperlé sont constitués des chefs d'exploitation, des aidants familiaux et des salariés permanents. Ils représentent près de 1 880 ETP en 2020, contre 2 044 en 2010, soit une perte de 8% des ETP permanents agricoles en 10 ans. Cette perte reste plus limitée qu'à l'échelle régionale (-12%).

Les chefs d'exploitation et co-exploitants constituent le socle de cette main d'œuvre : ils sont 1 260 en 2020, soit les deux tiers des ETP permanents. On peut noter une légère progression des femmes dirigeant des exploitations : elles représentent 27,9% des chefs et co-exploitants en 2020. Cela correspond à une hausse de 0,7 points par rapport à 2010, alors que leur part baisse d'1,4 points en Bretagne.

Le recul du modèle familial de l'exploitation agricole se poursuit, avec une baisse continue du nombre de chefs d'exploitations (-16%), mais également des conjoints coexploitants : -15 % depuis 2010 (-25% en Bretagne depuis 2010), et de la main d'œuvre familiale (-28%). Cette diminution fait écho à la baisse du nombre d'exploitations (-17.6%).

En équivalent temps plein, ces baisses sont similaires, excepté pour la main d'œuvre familiale, plus modérée (-11%) du fait d'un temps de travail déclaré moins important.

#### Répartition des emplois permanents en ETP en 2010 et en 2020



## 1 ACTIF AGRICOLE PERMANENT SUR 4 EST DÉSORMAIS SALARIÉ EN 2020

Ces baisses des effectifs exploitants, co-exploitants et main d'œuvre familiale sont partiellement compensées par une hausse du salariat, avec +11% en nombre d'actifs. Ce qui représente une progression de 15% en ETP (8% en France). La part des salariés permanents a gagné 5 points depuis 2010, représentant désormais 23% des ETP permanents agricoles.

La place grandissante des formes sociétaires (EARL, GAEC, etc) qui proposent des emplois salariés explique cette tendance. Le volume de travail mobilisé au sein des exploitations individuelles ne représente plus que 24% du total en 2020, soit une perte de 10 points.

# LES ETP DE SAISONNIERS ET SALARIÉS OCCASIONNELS AGRICOLES ONT PROGRESSÉ DE 10 % DEPUIS 2010

Alors que le nombre d'actifs salariés occasionnels et saisonniers a fortement baissé (-38,7%), le nombre d'ETP a augmenté de +10%. On assiste à une densification du travail : contrat plus

long avec des volumes horaires plus importants. Ils représentent aujourd'hui 174 ETP soit 8,5% des ETP totaux, contre 7% en 2010.

# L'ÉLEVAGE MOBILISE 58 % DES ETP EN 2020

Les exploitations laitières et les élevages porcins et de volailles concentrent plus de la moitié des ETP du pays de Lorient-Quimperlé, avec respectivement 31% et 20% des ETP en 2020. Les autres élevages (ovins, caprins, équidés, autres herbivores) emploient 7% des ETP. L'ensemble des spécialisations animales regroupe donc 58% des ETP, tandis que les productions végétales représentent 1/3 des ETP.

Le secteur du maraichage et de l'horticulture est celui qui mobilise le plus de main d'œuvre à l'échelle de l'exploitation, avec 4,6 ETP en moyenne en 2020 contre 2,05 en bovin lait et 2,10 en élevage hors-sol.



#### **EMPLOI PERMANENT OU OCCASIONNEL?**

- Un emploi permanent correspond à toute personne travaillant, salariée ou non, à temps partiel ou à temps complet sur l'exploitation pendant au moins 8 mois sur l'année, y compris les apprentis.
- La main d'œuvre occasionnelle ou saisonnière comprend toute personne travaillant, salariée ou non, à temps partiel ou à temps complet sur l'exploitation moins de 8 mois sur l'année, y compris les stagiaires.



# UN ENJEU DE RENOUVELLEMENT DE PLUS EN PLUS MARQUÉ

# PLUS DE LA MOITIÉ DES CHEFS D'EXPLOITATION ONT PLUS DE 50 ANS EN 2020

Le vieillissement de la population agricole se poursuit : en 2020 sur le pays de Lorient-Quimperlé, 55% des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans (54% en Bretagne).

En 2020, les plus de 55 ans représentent 35% des chefs d'exploitation, soit une progression de 14 points en dix ans : ce constat est accentué à l'échelle régionale (39 % en 2020, +13 points) ainsi qu'à l'échelle nationale (43 %, +7 points). Au sein des plus de 55 ans, ou exploitants dits « seniors », la part des femmes est de 29 % en 2020 contre 35 % en 2010. La tendance est inversée en Bretagne.

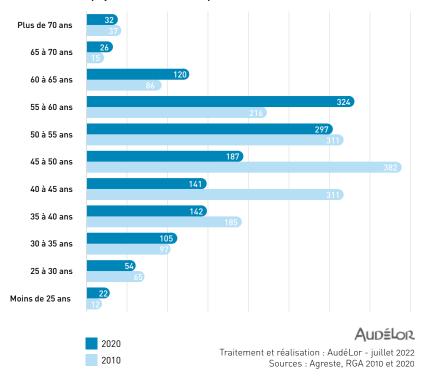
Le nombre d'exploitants de 60 ans et plus a augmenté de 29 % entre 2010 et 2020, une tendance similaire sur la région.

Les plus de 60 ans représentent 12% des chefs d'exploitation sur le pays en 2020 contre 8% en 2010. Cette part est similaire sur les 3 EPCI qui composent le pays de Lorient-Quimperlé. Tandis qu'elle est beaucoup plus forte sur le reste de la Bretagne et de la France, avec respectivement 16% et 25% des exploitants de plus 60 ans en 2020. Cette évolution même si elle est moins prégnante sur notre territoire pose la question du devenir de ces exploitations.

Le nombre d'exploitants de moins de 40 ans a baissé de 10 % entre 2010 et 2020, contre 24% en Bretagne. En revanche, leur part a légèrement progressé depuis 2010 et dépasse les 22% en 2020 contre 19% à l'échelle régionale et en France. Il faut noter le gain d'exploitants de moins de 25 ans sur le territoire, contrairement à la Bretagne ou la France.

L'âge moyen des chefs d'exploitation a augmenté d'1,8 année entre 2010 et 2020 et atteint désormais 49,9 ans, comme en Bretagne (51,4 ans en France).

Le nombre d'exploitants de 60 ans et plus a augmenté de 29 % entre 2010 et 2020, tandis que celui des moins de 40 ans a baissé de 10 % sur le pays de Lorient-Quimperlé



## 1 EXPLOITATION SUR 6 À TRANSMETTRE DANS LES ANNÉES À VENIR

La question du devenir de l'exploitation dans les trois ans à venir est posée dans le recensement général agricole dans le cas où le chef d'exploitation ou le plus âgé des co-exploitants a plus de 60 ans.

178 chefs d'exploitations ont plus de 60 ans en 2020, soit une hausse de 29% par rapport à 2010. Cela concerne 171 exploitations soit 16% des exploitations du pays pour 9 000 ha, soit 13% de la SAU du territoire. Les parts sont similaires sur la Bretagne.

Pour 48 d'entre elles, il n'y a pas de départ du chef ou du coexploitant envisagé dans l'immédiat : cela concerne ¼ des surfaces à transmettre dans les années à venir

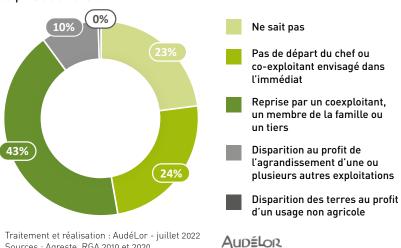
Dans un tiers des cas, la reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers est prévue, et cela représente plus de 40 % des terres agricoles concernées par la transmission sur le territoire.

Pour 30 % des exploitations, le chef d'exploitation n'a pas encore de projet connu pour le devenir de son exploitation. Elles occupent 2 100 hectares en 2020.

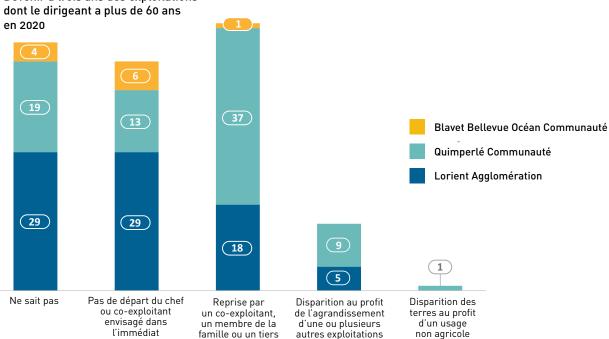
14 exploitations seulement vont cesser au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs exploitations, ce qui représente 10 % de la SAU concernée par ces transmissions (880 hectares).

Seule une exploitation envisage la disparition de ses terres au profit d'un usage non agricole, avec 43 hectares, ce qui reste marginal.

#### Devenir de la SAU des exploitations dirigées par un exploitant de plus de 60 ans en 2020



Devenir à trois ans des exploitations



Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 | Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

Audélor



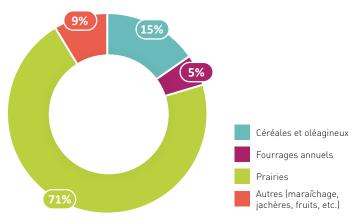
# UNE PROGRESSION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET DES CIRCUITS COURTS

## UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE DYNAMIQUE

L'agriculture biologique a fortement progressé, avec 174 exploitations certifiées ou en conversion sur le territoire, soit 16 % des fermes en 2020 contre à peine 6% en 2010. Cette part est de 12% en Bretagne.

Les surfaces en agriculture biologique atteignent 10,4% de la SAU en 2020 contre 8,9% sur la région. L'agriculture biologique reste dynamique sur le territoire, avec des productions variées (maraîchage, bovin lait, céréales, etc).

#### Surfaces engagées dans l'agriculture biologique



Traitement et réalisation : AudéLor - juillet 2022 Sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

## **ENVIRON 3% DES EXPLOITATIONS ENGAGÉES** DANS UNE AUTRE DÉMARCHE DE QUALITÉ

Les autres démarches de qualité (IGP, AOP, Label Rouge) sont peu présentes sur le territoire : seules 36 fermes sont recensées en 2020 soit à peine plus de 3 % des exploitations du territoire. 5 productions sur notre territoire sont labellisées :

- Farine de blé noir (IGP)
- Volailles fermières de Bretagne (IGP et Label Rouge)
- Cidre de Bretagne (IGP)
- Eau de vie de cidre de Bretagne (AOC)
- Pommeau de Bretagne (AOC)



# UNE CONFIRMATION DE LA PLACE DES CIRCUITS COURTS SUR LE TERRITOIRE

Vente à la ferme, magasins de producteurs, marchés de plein vent, AMAP, plateforme en ligne...: diverses modalités existent pour la commercialisation en circuit court, soit un intermédiaire maximum entre producteur et consommateur.

Le circuit court est en plein développement depuis plusieurs années, une tendance accentuée au début de la crise du Covid-19, et confirmée par les derniers résultats du recensement général agricole puisqu'il concerne désormais près d'une exploitation sur quatre du pays de Lorient-Quimperlé (23,4%). Cela représente une progression de 6 points par rapport à 2010, une tendance similaire à l'échelle nationale. La vente directe est la modalité la plus développée localement puisqu'elle concerne 94% des fermes en circuit court.





## À SAVOIR

- L'appellation d'origine protégée ou contrôlée (AOP ou AOC) garantit que le produit a été transformé et élaboré dans une zone géographique déterminée. Le label AOP est un signe européen tandis que l'AOC est française. Il protège le nom du produit dans toute l'Union européenne (UE).
- L'indication géographique protégée (IGP) est un signe européen qui désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production, son élaboration ou sa transformation.
- Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés.



# **ZOOM SUR LES** 3 EPCI





soit **55 %** de l'EPCI - 114 ha depuis 2010



Une ferme occupe 71 ha en moyenne

c'est **10 ha** de plus qu'en 2010 et **5 fois plus** qu'il y a 50 ans



soit -14%



1 élevage sur 5 perdu en 10 ans



la part des entreprises individuelles a reculé de **6 points** depuis 2010





+ 9 points par rapport à 2010



Audélor juillet 2022 sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

### L'AGRICULTURE SUR QUIMPERLÉ **COMMUNAUTÉ EN 2020**



soit **810** ETP en 2020 -10% ETP depuis 2010



chefs d'exploitations et coexploitants en 2020

> soit **-11%** depuis 2010 Ils représentent les 2/3 des ETP permanents



une progression de 2 points depuis 2010



+25% ETP salariés permanents entre 2010 et 2020



Près de la moitié des emplois sont

saisonniers ou occasionnels

mais représentent 11% des ETP

+63% ETP salariés saisonniers et occasionnels depuis 2010



des agriculteurs ont plus de 60 ans

En 2010 ils étaient 40% à avoir plus de 50 ans



près de la moitié a un projet de reprise





soit 43 % de l'EPCI +160 ha depuis 2010



Une ferme occupe

#### 59 ha en moyenne c'est **12 ha** de plus qu'en 2010

et **5 fois plus** qu'il y a 50 ans



**-127** fermes en 10 ans soit **-19%** 

60% des fermes sont des élevages

1 élevage sur 4 perdu en 10 ans

de formes sociétaires dont la moitié en EARL

la part des entreprises individuelles a reculé de **11 points** depuis 2010



11% des surfaces en bio



+ 4 points par rapport à 2010

#### L'AGRICULTURE SUR LORIENT **AGGLOMÉRATION EN 2020**



soit **916 ETP** en 2020 -11% ETP depuis 2010 chefs d'exploitations et coexploitants en 2020

soit -**18%** depuis 2010 Ils représentent les 2/3 des ETP permanents



un léger recul de 0,7 points depuis 2010



+6% ETP salariés permanents entre 2010 et 2020



Près de la moitié des emplois sont

saisonniers ou occasionnels

mais représentent **5%** des ETP

-36% ETP salariés saisonniers et occasionnels depuis 2010



12% des agriculteurs ont plus de 60 ans

En 2010 ils étaient 38% à avoir plus de 50 ans



22% ont un projet de reprise



Audélor juillet 2022 sources : Agreste, RGA 2010 et 2020





soit **36** % de l'EPCI - **351 ha** depuis 2010



Une ferme occupe

# 54 ha en moyenne

c'est 10 ha de plus qu'en 2010 et **5 fois plus** qu'il y a 50 ans



1 ferme sur 4 a disparu en 10 ans



1 élevage sur 3 perdu en 10 ans



la part des entreprises individuelles a reculé de **10 points** depuis 2010



7,2% des surfaces en bio



38% des exploitations commercialisent régulièrement

en circuit court + 8 points par rapport à 2010

AudéLor

juillet 2022

sources : Agreste, RGA 2010 et 2020

#### L'AGRICULTURE SUR BLAVET BELLEVUE **OCÉAN COMMUNAUTÉ EN 2020**



176 emplois permanents dans l'agriculture

soit **155 ETP** en 2020 -8% ETP depuis 2010



soit **-25**% depuis 2010 Ils représentent 63% des ETP permanents



une progression d'1 point depuis 2010



+41% ETP salariés permanents entre 2010 et 2020



mais représentent 10% des ETP

+38% ETP salariés saisonniers et occasionnels depuis 2010



11% des agriculteurs ont plus de 60 ans

En 2010 ils étaient 37% à avoir plus de 50 ans



9% ont un projet de reprise



12 avenue de la Perrière 56324 Lorient cedex 02 97 12 06 40

www.audelor.com





